



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Monsieur Gilles Baum
Président de la Commission de l'Education
nationale, de l'Enfance, de la Jeunesse, de
l'Enseignement supérieur et de la
Recherche

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2021

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant votre commission les motions n°2 et n°4 de Monsieur Serge Wilmes relatives à la réévaluation de la tarification et lancement d'une campagne de sensibilisation pour contribuer à l'attractivité de l'activité d'assistance parentale et à l'envoi de « Eltern-Kind-Briefe » de façon gratuite et régulière dans différentes langues aux parents et futurs parents'.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 86 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que votre commission y aura réservées.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés